

des index. Je n'ai pas trouvé d'allusion aux bateaux à double poupe, *amphiprunnoi*, connus par les inscriptions de Didymes, spécialisés dans les matériaux de carrière. L'analyse approfondie des tonnages complète notre connaissance de la navigation antique par un volet original et débouche sur un apport inédit à la connaissance de l'économie maritime antique.

Georges RAEPSAET

Luc BARAY, *Celtes, Galates et Gaulois, mercenaires de l'Antiquité. Représentation, recrutement, organisation*. Paris, Picard, 2017. 1 vol., 214 p., nombr. ill. (ANTIQUITÉ SYNTHÈSES) Prix : 31 €. ISBN 978-2-7084-1022-0.

Le mercenariat celte fut un phénomène de grande ampleur. Les sources littéraires anciennes témoignent de la présence durant près de cinq siècles, de la bataille d'Himère en 480 aux funérailles d'Hérode le Grand en 4 avant notre ère, de mercenaires et d'auxiliaires celtes dans les armées de cités et de souverains grecs, macédoniens, carthaginois et romains. Ce sont principalement ces textes, dont les références sont rassemblées par ordre chronologique dans une utile annexe, que, à défaut de matériel archéologique, Luc Baray a sollicités afin de répondre à une série de questions. Les sources de l'époque hellénistique ont présenté le guerrier celte comme le prototype même du barbare : un combattant courageux, mais sans méthode, peu endurant, cupide au point de piller les tombes des rois de Macédoine, ivrogne, prompt à changer de camp. Dans ce cas, s'interroge l'auteur, pourquoi les cités grecques, les souverains hellénistiques, les Carthaginois, les tyrans de Sicile et les Romains ont-ils utilisé des Celtes comme mercenaires durant cinq siècles ? L'examen des textes montre que les défauts supposés du guerrier celte sont également attribués à d'autres peuples des marges du monde gréco-romain, tels les Ligures et les Crétois. Il s'agit d'un *topos*, d'une vision stéréotypée selon laquelle le barbare est l'antithèse du civilisé. De même, les mercenaires, motivés par l'appât du gain, et leurs employeurs, au premier rang desquels les Carthaginois, sont régulièrement opposés par les auteurs grecs et romains aux soldats-citoyens combattant pour les cités grecques ou pour Rome. Une lecture critique des textes anciens donne une image beaucoup plus contrastée des mercenaires gaulois. Leurs qualités sont au moins aussi nombreuses que leurs défauts ; leur présence durant près de cinq siècles sur les champs de bataille du pourtour méditerranéen, leurs actes de bravoure, leur fréquente attestation dans la garde rapprochée des souverains hellénistiques, témoignent de leur efficacité tant au combat que comme gardes du corps. Très peu de sources écrites mentionnent les origines ethniques et géographiques des guerriers celtes. En Méditerranée occidentale, des Gésates de la vallée du Rhône et des Arvernes sont nommément cités, en Orient, des Tectosages – mais s'agissait-il de Gaulois de la région de Toulouse, apparentés aux Volques Tectosages, ou d'un nom plus générique, « ceux qui cherchent un toit » ? – et des Bastarnes venus de la vallée du Danube. Le plus souvent, les termes Gaulois, Celtes et Galates sont utilisés sans plus de précision, dans des énumérations mentionnant les origines diverses des mercenaires : Libyens, Gaulois, Espagnols, Baléares... Luc Baray montre que les Celtes étaient traités par leurs employeurs exactement comme les mercenaires d'autres origines. En conséquence, il se sert largement, pour caractériser les modalités du service, les contrats d'embauche, la

solde et le butin, le commandement, la discipline et l'armement des mercenaires, de données où les Celtes ne sont pas mentionnés. Le propos déborde donc quelque peu des limites fixées par le titre de l'ouvrage. Les pratiques de Carthage, des tyrans de Sicile et des rois hellénistiques en matière d'engagement de mercenaires et d'auxiliaires font l'objet de sections particulièrement intéressantes. Trois chapitres sont consacrés au paiement de la solde et au butin. Les numismates sont généralement d'accord pour penser que ce sont les monnaies reçues comme rémunération par les mercenaires gaulois qui furent à l'origine des premiers monnayages du centre et du nord de la Gaule. Il s'agit d'une problématique difficile, les raisons du choix des prototypes des premières monnaies gauloises – les statères d'or de Philippe II de Macédoine et de la cité grecque de Tarente – étant toujours hypothétiques. Sur ce sujet, l'auteur renvoie à une bibliographie numismatique déjà ancienne (e.g. J.-B. Colbert de Beaulieu, *Traité de numismatique celtique I. Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973 ou encore D. Nash, « Syracusan influence upon the earliest gold coinage of Western Gaul » dans les *Mélanges Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987). On aurait aimé le voir tenter d'aller plus loin sur cette question. L'auteur discute longuement la différence entre *opsonion* – la solde payée en espèces, le plus souvent à la fin du service – et *sitarchia* – une allocation de nourriture, payée en nature ou en espèces. Cette question aurait pu être rapidement tranchée en citant l'article (disponible en ligne) que Selene Psoma a consacré à cette question ainsi qu'au paiement de la *sitarchia* en espèces au moyen des premières monnaies de bronze, et où l'ensemble des sources littéraires est signalé (S. Psoma, « *Tas sitarchias kai tous misthous* ([Arist.], *OEC.* 1351b). Bronze currencies and cash allowances in mainland Greece, Thrace and the kingdom of Macedonia », *Revue Belge de Numismatique* 155 [2009], p. 3-38, spécialement p. 4-6 et notes 5 et 8). La valeur d'échange de la pièce d'or donnée par les autorités de Carthage aux mercenaires à la fin de la première Guerre Punique en 241, douze oboles, soit de quoi payer six jours de ravitaillement (p. 135), ne peut être qu'une méprise. La plus petite pièce d'or – plus exactement d'électrum – de Carthage en 241 était le statère Xa du Groupe X de Jenkins et Lewis, d'une masse de 10,80 à 11 g. et contenant de 45 à 49 % d'or. Converti à l'étalon attique, ce statère donne au minimum 120 oboles d'argent, soit 60 jours de ravitaillement, ce qui convient mieux comme paiement pour des mercenaires envoyés à Sicca, à 165 kilomètres de Carthage, pour y attendre le paiement de leurs arriérés de solde. Écrit d'une très belle plume, s'ouvrant par un cahier d'illustrations bien choisies, présentant la discussion des problématiques de façon solidement argumentée, cet ouvrage se lit avec plaisir.

Christian LAUWERS

Mary BEARD, *S.P.Q.R. Histoire de l'ancienne Rome*. Paris, Perrin, 2016. 1 vol. broché, 592 p., ill. Prix : 26 €. ISBN 978-2-262-04871-6.

Le titre de cet imposant volume permet d'emblée de comprendre que le public visé est, au-delà des spécialistes, celui des amateurs éclairés, à qui l'histoire romaine est déjà jusqu'à un certain point familière. Le livre, dont la version originale en anglais a paru en 2015, n'a en effet rien d'un manuel. L'auteur, connue à la fois pour son brillant parcours universitaire et ses talents de pédagogue, désireuse de faire